

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 629

présenté par

M. Balligand, M. Brottes, M. Cahuzac, M. Le Bouillonnet, M. Jean-Louis Dumont,  
Mme Fioraso, M. Baert, Mme Erhel, M. Cacheux, M. Gaubert, M. Launay,  
Mme Robin-Rodrigo, Mme Lepetit, M. Carcenac, M. Jung  
et les membres du groupe Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

-----  
**ARTICLE 39**

Dans l'alinéa 13 de cet article, substituer aux mots :

« Une quote-part du total des dépôts collectés au titre du livret A et du livret de développement durable »

les mots :

« L'intégralité des dépôts collectés au titre du livret A et une quote-part de ceux collectés au titre du livret de développement durable ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement permet de conserver la centralisation intégrale du livret A, afin de sécuriser les sommes affectées au financement du logement social et de la politique de la ville.